

Volet B Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

26314283



Déposé
27-02-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0897208032

Nom

(en entier) : **PARTI SOCIALISTE EUROPEEN**

(en abrégé) : **PSE**

Forme légale : Association internationale sans but lucratif

Adresse complète du siège Rue Guimard 10-12
: 1040 Bruxelles

Objet de l'acte : STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Il résulte d'un acte reçu par le Notaire Bernard DEWITTE, à 1050 Bruxelles, en date du 26 février 2026, déposé pour publication avant enregistrement, que l'assemblée générale a pris les décisions suivantes à l'unanimité :

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer le point 10 repris sous le titre « Nos principes d'actions », à l'annexe 1 dont mention à l'article 3.2. des statuts du PSE, et de le libeller de la manière suivante :

« 10. En nous appuyant sur les acquis du mouvement féministe, nous réaffirmons notre engagement en faveur de l'égalité de genre comme pierre angulaire de la justice sociale. Nous luttons contre les inégalités structurelles et intersectionnelles en démantelant les systèmes patriarcaux, en réduisant les inégalités entre les genres dans le domaine des salaires, de la représentation politique, la santé, l'éducation et le travail de soin. Nous nous engageons à intégrer la dimension de genre dans tous les domaines politiques, en veillant à ce que chaque décision et chaque politique soient évaluées selon leur impact sur les femmes, les hommes, et les personnes de genres divers. Nous reconnaissons que l'égalité de genre et les droits des femmes ne peuvent pas être atteints sans prendre en compte son intersection avec la race, la classe sociale, l'âge, le handicap, et l'identité sexuelle.»

Deuxième résolution

a) Le 14ème Congrès du Parti Socialiste Européen, représentant l'Assemblée générale ordinaire de la présente association, aux termes de son Congrès en date du 17 octobre 2025, et conformément aux articles 20.2 et 21.2 des statuts de l'Association, décide de confirmer et de renouveler, le mandat de Président de la présente Association Internationale, à dater du 17 octobre 2025, du Président actuel, savoir :

Monsieur LÖFVEN Stefan, né le [REDACTED] de nationalité suédoise, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

Pour la durée fixée par les statuts de la présente Association.

b) Conformément à l'article 33.3 des statuts de la présente Association, la Présidence, en date du 17 octobre 2025, décide de confirmer et de renouveler, le mandat de secrétaire général, à dater du 17 octobre 2025, du secrétaire général actuel, savoir :

Monsieur FILIBECK Giacomo, de nationalité italienne, né à [REDACTED], faisant élection de domicile au siège de la présente société.

c) Conformément à l'article 33.3 des statuts de la présente Association, la Présidence, en date du 17 octobre 2025, décide d'accepter la démission, à dater du 17 octobre 2025, des mandats suivants :

En qualité de Vice-Président exécutif :

1. Monsieur NUNES ANDRE Francisco Gonçalo, né à [REDACTED], de nationalité portugaise, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

En qualité de Vice-Président :

2. Monsieur SZEJNA Andrzej Jan, né à [REDACTED], de nationalité polonaise, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

3. Madame SEKERINSKA JANKOVSKA Radmila, née à [REDACTED], de nationalité macédonienne, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

d) Conformément à l'article 33.3 des statuts de la présente Association, la Présidence a décidé de confirmer et de renouveler, ainsi que de nommer, avec entrée en fonction en date du 17 octobre 2025, un secrétaire général exécutif, un trésorier, un Premier Vice-Président, deux Vice-Présidents exécutifs et cinq vices-Présidents et a désigné à ces fonctions :

- à la fonction de secrétaire général : Monsieur FILIBECK Giacomo, de nationalité italienne, né à [REDACTED], faisant élection de domicile au siège de la présente société.

- à la fonction de trésorier : Madame GENNEZ Caroline Paulette Henrica Justina, de nationalité belge, née à [REDACTED], faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

- à la fonction de Premier Vice-Président :

Madame GARCIA PEREZ Iratxe, née à [REDACTED], de nationalité espagnole, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

- à la fonction de Vice-Présidents exécutifs :

1. Madame BARLEY Katarina, née à [REDACTED], de nationalité allemande, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

2. Monsieur BABLER Andreas, né à [REDACTED], de nationalité autrichienne, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

- à la fonction de Vices-Présidents :

1. Madame FAJON Tanja, née à [REDACTED], de nationalité slovène, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

2. Monsieur NEGRESCU Victor, né à [REDACTED], de nationalité roumaine, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

3. Madame PIRI Katalin Pirooska, née à [REDACTED], de nationalité hollandaise, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

4. Madame MEBAREK Nora Karima, née à [REDACTED], de nationalité française, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

5. Monsieur SMISZEK Krzysztof Jan, né à [REDACTED], de nationalité polonaise, faisant élection de domicile au siège de la présente Association.

La présidence du PSE a décidé, conformément à l'article 33.3 des statuts du PSE que les mandats précités du Secrétaire Général du PSE, du Trésorier du PSE et des Vice-présidents du PSE, dureront jusqu'au prochain Congrès du PSE, soit au plus tard dans 4 ans, ou selon la durée fixée par la Présidence.

Troisième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs au Président pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment pour le dépôt du texte coordonné des statuts au greffe du Tribunal de l'entreprise compétent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Bernard DEWITTE

Notaire